

Date d’Affichage : 12/03/2018

<p style="text-align: center;">COMMISSION DES JEUNES REUNION TELEPHONIQUE DU 12/03/2018</p>
--

Présents : M. C.FOURNIER, P.LAVIGNON, JC DAGBERT

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n’ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Festival Pitch U13 : journée du 10/03/2018

56415.1 CALAIS HAUTS DE France/HESDIN OL. Forfait de Hesdin OL. Homologué : CALAIS HAUTS DE FRANCE 3 – HESDIN OL 0 par forfait. Amende 23€ à Hesdin OL.

La présente décision est susceptible d’appel devant la Commission d’Appel du District dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : C.FOURNIER